

RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE EN CENTRE ANCIEN

MAJ 18/02/2026

Mener des projets en faveur du confort réel et des performances du bâtiment ancien



Cette formation a été élaborée par le CAUE Var et Samuel Courgey afin de répondre aux enjeux et défis contemporains qu'impliquent les centres anciens de nos villes et de nos villages.

Elle a pour objectif d'accompagner les techniciens et les professionnels de la conception dans leurs projets de réhabilitation énergétique en centre ancien, en leur fournissant à la fois une vision globale des leviers d'actions et des exemples et des focus techniques précis.

Cette session s'inscrit dans l'accélération de la transition écologique et dans les objectifs de réduction de la consommation énergétique dans nos territoires.

PUBLIC

Professionnels de la conception et de la maîtrise d'œuvre (architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, assistants à la maîtrise d'ouvrage), **techniciens de collectivités territoriales, chargés de mission** (bailleurs sociaux, PNR, SPL, SEM, CAUE, Syndicats mixtes)

DURÉE

2 jours (16h)

FORMATEUR

Samuel Courgey
(technicien du bâtiment expert de la performance énergétique et environnementale)

INTERVENANT.E.S EXPERT.E.S

- Architecte des Bâtiments de France
- Architecte maître d'œuvre
- Chargé.e de mission CAUE Var

CONTRIBUTION

600 € net de taxe

NOMBRE DE STAGIAIRES

12

PRÉ-REQUIS

Expérience dans le secteur du bâtiment

PROGRAMME DÉTAILLÉ, DATES & LIEUX DE SESSION

www.cauvar.fr (onglet Agenda)

OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'est la réhabilitation énergétique des bâtiments existants aujourd'hui et les solutions pour atteindre le niveau BBC «Bâtiment Basse Consommation»
- Connaître la méthodologie spécifique pour réussir une réhabilitation énergétique
- Appréhender et connaître les spécificités des bâtiments anciens et celles des bâtiments patrimoniaux
- Engranger et assimiler de nombreuses solutions pour réhabiliter les bâtiments anciens et les amener vers un niveau de type BBC tout en respectant leurs spécificités

PROGRAMME

Jour 1 - Comprendre le contexte général et la diversité des situations

Jour 2 - Les bâtiments anciens, les bâtiments patrimoniaux

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Se mettre à jour sur la réglementation énergétique qui s'applique à l'existant,
- Différencier la mise aux normes énergétiques réglementaires et les exigences des cahiers des charges dans le cadre d'un financement et de subventions,
- Comprendre les différents calculs, les valeurs et les éléments de vocabulaire propres aux champs d'expertises des bureaux d'études techniques et à la commercialisation de matériaux et de produits,
- Avoir une vision d'ensemble des leviers d'actions techniques et des points techniques à résoudre pour une réhabilitation énergétique adaptée au bâti ancien,
- Connaître l'importance d'un diagnostic complet (architectural, technique, énergétique) à avoir sur le bâtiment,
- Connaître les points d'attention à avoir à chaque étape du projet, du diagnostic à la conception,
- Connaître les rôles des différents acteurs du projet : le rôle de l'architecte maître d'œuvre, du bureau d'études structure, du bureau d'études thermique, de la maîtrise d'ouvrage, des entreprises de réalisation et les modes de consultation et de sélection,
- Se constituer un répertoire de solutions techniques et de matériaux adaptés à des situations spécifiques au bâti ancien,
- Savoir porter un regard critique objectif sur les performances et l'empreinte environnementale de ces produits et techniques.

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous le signaler lors de votre pré-inscription, nous ferons en sorte de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Contactez notre référent handicap :

Alexandra BES au 04-94-22-65-77

ou par mail abes@cauevar.fr

Possibilité d'organiser cette formation, à votre demande, dans votre collectivité !